{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

Programme : Panel SS 2025 4 Q

Titre trimestriel : **Leçons de foi du livre de Josué**

Auteur trimestriel : Barna Magyarosi

Titre de la leçon : N° 06 L'ennemi intérieur

Titre de la section : Mardi - Des choix fatidiques

Dates de la leçon : du 1er au 7 novembre 2025

Date d'enregistrement : mardi 20 mai 2025

Remarque : cette **couleur** et cette **police** = texte trimestriel

Remarque : cette couleur et cette police = notes de John Dinzey

John Dinzey.2025.Q4.L06. Des choix fatidiques

]]> Souligner ceci

Question :

>[=] Histoire :

RÉF :>> Référence

À LIRE

NIL : Non inclus dans la leçon

Leçon 6 **1er-7 novembre*

L'ennemi intérieur

SABBAT APRÈS-MIDI

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

Lecture de la semaine : 1 Pi 1:4, Js 7, Ps 139:1-16, Esd 10:11, Lc 12:15, Js 8:1-29.

Verset à mémoriser : « Moi, l'Éternel, j'éprouve le cœur, je sonde les reins, Pour rendre à chacun selon ses voies, Selon le fruit de ses œuvres » (Jérémie 17:10, LSG).

****

MARDI *4 novembre*

Des choix fatidiques

Lisez Josué 7:19-21. Qu'est-ce que Josué avait demandé à Acan de faire ? Quelle est la signification d'une telle demande ? Comment comprenons-nous sa confession ?

Josué 7:19-21 19 Josué dit à Acan: Mon fils, donne gloire à l'Éternel, le Dieu d'Israël, et rends -lui hommage. Dis -moi donc ce que tu as fait, ne me le cache point.
20 Acan répondit à Josué, et dit : **Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel, le Dieu d'Israël**, et voici ce que j'ai fait.
21 J'ai vu dans le butin un beau manteau de Schinear, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles ; je les ai convoités, et je les ai pris ; ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et l'argent est dessous ».

Josué avait demandé à Acan de faire deux choses : premièrement, de rendre gloire à Dieu et L'honorer. Deuxièmement, d'avouer ce qu'il avait fait sans rien cacher. **Acan était censé rendre gloire à Dieu en admettant ce qu'il avait fait.** Le terme utilisé ici (Todah) peut faire référence aux actions de grâces (Ps 26:7, Esa 51:3, Jr 17:26), mais aussi à la confession du péché (Esd 10:11).

Malheureusement, le texte biblique ne donne aucune indication qu'Acan ait fait preuve d'une vraie repentance. Il espérait jusqu'à la fin rester caché. Son attitude de défi lui avait valu le fait d'avoir été considéré comme un transgresseur volontaire, pour lequel il n'y avait pas d'expiation selon la loi de Moïse (Voir aussi Nb 15:27-31).

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

À LIRE

Les paroles d'Acan dans Josué 7:21 rappellent la chute d'Adam et Ève. Ève avait vu (Ra'ah) que l'arbre était agréable à la vue (Khamad) et avait finalement pris (Laqakh) de ses fruits (Gn 3:6). Dans sa confession, Acan admit qu'il avait vu (Ra'ah) dans le butin un beau manteau de Shinéar, 200 sicles d'argent et un lingot d'or. Il les convoita alors (Khamad) et les prit (Laqakh). **Tout comme dans le cas d'Adam et Ève, le choix d'Acan révèle que le péché de convoitise est le péché d'incrédulité.** On soupçonne Dieu de ne pas vouloir le meilleur pour Ses créatures et de leur cacher des plaisirs exquis, qui n'appartiennent qu'au domaine de la divinité.

Outre l'allusion à la chute primordiale de l'homme, le texte fait ressortir un contraste frappant entre les attitudes de Rahab (Voir aussi Js 2:1-13) et celle d'Acan. L'un emmena les espions sur le toit et les cacha aux soldats ; l'autre prit des choses interdites et les cacha à Josué. L'un avait montré de la bonté envers les espions israélites et les avait aidés à remporter la victoire ; l'autre avait causé des problèmes à Israël par sa cupidité et avait apporté la défaite. L'un fit une alliance avec les Israélites ; l'autre rompit l'alliance avec Yahvé. Rahab s'était sauvée elle-même et sa famille, et ils étaient devenus des citoyens respectés en Israël ; Acan s'était condamné lui-même et sa famille à la mort et était devenu un exemple d'ignominie.

Pensez au péché de la convoitise. Comment pouvons-nous éviter d'y succomber, que nous soyons riches ou pauvres ? (Voir aussi Lc 12:15.)

]]> Le péché de convoitise peut mener à d'autres péchés

Josué 7:21 J'ai vu dans le butin un beau manteau de Schinear, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles; **je les ai convoités, et je les ai pris**; ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et l'argent est dessous.

]]> Remarquez les étapes :

1. Acan a vu

2. Il a convoité. - ce péché

3. Il les a pris.

La culpabilité d'Acan a augmenté

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

>> **Sa culpabilité s'est accrue lorsqu'une enquête a été menée et qu'il ne s'est pas présenté**. Il aurait pu se présenter lorsque la procédure a été annoncée, lorsque sa tribu a été identifiée et lorsque la recherche a été lancée par sa famille, puis par tous les hommes - il a attendu jusqu'à ce qu'il soit personnellement identifié.

Question : Que signifie « convoiter » ?

Réponse : Dictionnaire Cambridge : vouloir très fort quelque chose, en particulier quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre :

Dictionnaire Webster de 1828 : 1. Désirer ou vouloir avec empressement ; désirer sincèrement obtenir ou posséder ; dans un sens positif.

>>> La convoitise est quelque chose qui trouve son origine dans l'esprit. Elle peut impliquer la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat.

>>> La convoitise est quelque chose qui peut se produire dans l'esprit. C'est un péché qui peut être commis sans nécessairement montrer extérieurement que vous commettez un tel péché. C'est le péché de la convoitise qui a aidé l'apôtre Paul à réaliser qu'il était un pécheur. Remarquez ce qu'il a dit avant d'avoir vécu cette expérience :

Philippiens 3:5-6 5 moi, circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né d'Hébreux; quant à la loi, pharisien;
6 quant au zèle, persécuteur de l'Église ; **irréprochable**, **à l'égard de la justice de la loi.**

Romains 7:7 7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! **Mais je n 'ai connu le péché** que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point.

Il y a beaucoup d'Acan parmi ceux qui se disent aujourd'hui le peuple de Dieu. Ils ont tellement familiarisé avec le péché qu'ils n'en perçoivent plus le caractère odieux. Si la juste rétribution devait s'abattre sur tous ceux qui sont coupables de péchés similaires à ceux d'Achan, combien le nombre de nos églises serait-il réduit ! L'œil de Dieu est sur le pécheur, et un Juge juste ne disculpera en aucun cas le coupable. ST 21 avril 1881, par. 16

Luc 12:15 Puis il leur dit: Gardez-vous avec soin de toute avarice; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance ».

><><><

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

« Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance ; la loi n'est pas contre ces choses ». Galates 5:22, 23.
« Le fruit de la justice est semé dans la paix par ceux qui recherchent la paix » Jacques 3:18.

Paul dit qu'en ce qui concerne la loi, pour autant qu'il s'agisse d'actes extérieurs, il était irréprochable [Philippiens 3:6] ; mais lorsqu'il a discerné le caractère spirituel de la loi, lorsqu'il s'est regardé dans le miroir sacré, il s'est vu pécheur. Jugé selon les normes humaines, il s'était abstenu de pécher ; mais lorsqu'il a regardé dans les profondeurs de la loi de Dieu et s'est vu tel que Dieu le voyait, il s'est incliné dans l'humiliation et a confessé sa culpabilité. Il ne s'est pas éloigné du miroir et n'a pas oublié quel genre d'homme il était, mais il a exercé une repentance sincère envers Dieu et une foi envers notre Seigneur Jésus-Christ. Il a été lavé, il a été purifié. Il dit : « Je ne connaissais pas la convoitise, si la loi n'avait pas dit : « Tu ne convoiteras point. » Mais le péché, profitant du commandement, a produit en moi toutes sortes de concupiscences. Car sans la loi, le péché est mort. Car j'étais autrefois vivant avec la loi, mais quand le commandement est venu, le péché a repris vie, et je suis mort. » Romains 7:7-9. 6LtMs, Lt 1c, 1890, par. 21

Le péché apparut alors dans toute son horreur et son estime de soi disparut ; il devint humble. Il ne s'attribuait plus la bonté et le mérite. Il cessa de se penser plus qu'il ne devait et attribua toute la gloire à Dieu. Il n'était plus ambitieux de grandeur. Il cessa de vouloir se venger et ne fut plus sensible aux reproches, à la négligence ou au mépris. Il ne recherchait plus les alliances terrestres, la position sociale ou les honneurs. Il ne rabaissait pas les autres pour s'élever lui-même. Il devint doux, condescendant, humble et modeste de cœur, car il avait appris sa leçon à l'école du Christ. Il parlait de Jésus et de son amour sans pareil, et il ressemblait de plus en plus à son image. 6LtMs, Lt 1c, 1890, par. 22

****

Depuis la colonne de nuée, Jésus s'adressa à Josué, condamnant Israël pour le péché de convoitise et d'avoir pris les choses maudites des païens. Cela a été écrit pour notre avertissement, et nous devons tirer une leçon de cette circonstance.

Nous ne devons pas convoiter les beaux vêtements babyloniens et les choses que Dieu a voué à la destruction, car elles ne sont pas désirables. Elles sont maudites par Dieu ; elles sont un piège pour l'âme, car elles mènent à la vanité, à l'orgueil et à l'exaltation de soi. Ce ne sont pas des biens que le Seigneur peut bénir, car Il les a spécifiquement désignés comme maudits. Ce sont les idoles du peuple qui s'est éloigné de Dieu et a corrompu ses voies devant Lui. Dieu a longtemps supporté ces gens, leur a donné les avantages de la lumière et de la connaissance ; mais leur attitude envers lui est la suivante : « Nous ne voulons pas ta voie, mais notre propre voie, ô Dieu. » 8LtMs, Lt 13, 1893, par. 26

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

****

Dans le cas d'Acan, nous avons l'exemple d'un homme qui a péché en présence même de Dieu, avec les conséquences que cela implique. Quelle œuvre terrible a été accomplie sur sa famille par son exemple et son influence ! Il avait développé un caractère totalement malsain et avait manifesté sa rébellion en présence même de Dieu alors qu'Il œuvrait puissamment pour Son peuple. C'est dans un contexte de ce genre qu'Acan a montré la faiblesse de son caractère, qui s'était développée en commettant ce qu'il considérait comme des transgressions mineures, en répétant ce qu'il considérait comme de petits péchés. 8LtMs, Lt 13, 1893, par. 32

****

Pourtant, malgré tout cela, et au moment même d'une victoire des plus glorieuses, un homme en Israël osa transgresser le commandement de Dieu. Quand Acan vit parmi le butin une magnifique robe babylonienne, sa cupidité fut éveillée. Sa conscience fut réduite au silence par l'argument que ce vêtement richement orné était trop coûteux pour être consumé, et il le sauva précipitamment des flammes. Un pas dans transgression en prépara une autre, et il s'appropria ensuite l'or et l'argent qui auraient dû aller dans le trésor du Seigneur. Les choses que Dieu avait maudites, Acan les rassembla avidement comme un trésor précieux et les cacha dans sa tente. Aucun œil humain ne vit cet acte, mais l'œil de Dieu était sur le pécheur et nota sa transgression. Aucune voix humaine ne s'éleva pour témoigner contre lui, mais Dieu devint son accusateur et le condamna à une destruction totale. ST 21 avril 1881, par. 14

****

Acan avait nourri la convoitise et la tromperie dans son cœur, jusqu'à ce que sa perception du péché s'émousse et qu'il devienne une proie facile pour la tentation. Ceux qui osent se livrer à un péché connu seront plus facilement vaincus la deuxième fois. La première transgression ouvre la porte au tentateur, qui brise progressivement toute résistance et prend pleinement possession de la citadelle de l'âme. Achan avait écouté les avertissements répétés contre le péché de convoitise. La loi de Dieu, claire et positive, avait interdit le vol et toute tromperie, mais il continuait à nourrir le péché. Comme il n'était pas découvert et ouvertement réprimandé, il est devenu plus audacieux ; les avertissements avaient de moins en moins d'effet sur lui, jusqu'à ce que son âme soit enchaînée dans les chaînes des ténèbres. ST 21 avril 1881, par. 15

Il y a aujourd'hui beaucoup d'Acan parmi ceux qui se disent enfants de Dieu. Ils se sont tellement habitués au péché qu'ils n'en perçoivent plus le caractère odieux. Si la juste punition devait s'abattre sur tous ceux qui sont coupables de péchés similaires à celui d'Acan, combien le nombre des fidèles dans nos églises serait-il réduit ! L'œil de Dieu est sur le pécheur, et un juge juste ne disculpera en aucun cas le coupable. ST 21 avril 1881, par. 16

****

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

La confession d'Acan, bien que trop tardive pour lui apporter le salut, a néanmoins justifié le caractère de Dieu dans sa manière d'agir avec lui, et a fermé la porte à la tentation qui assaillait continuellement les enfants d'Israël, celle d'accuser les serviteurs de Dieu de l'œuvre que Dieu

Lui-même avait ordonné d'accomplir. C'est le Seigneur Jésus lui-même qui a précisé quelle devait être la punition d'Acan, sinon il y aurait eu des murmures dans le camp d'Israël, même si les biens volés avaient été trouvés dans sa tente. 8LtMs, Lt 13, 1893, par. 22

****

Pour une robe babylonienne et un maigre trésor d'or et d'argent, Acan a consenti à se vendre au mal, à attirer sur son âme la malédiction de Dieu, à renoncer à son droit à une riche possession en Canaan et à perdre toute perspective d'héritage futur et immortel sur la terre renouvelée. Il a payé un prix bien terrible pour ses gains mal acquis. ST 5 mai 1881, par. 4

L'homme déclarera-t-il trop sévère le jugement rendu contre Acan ? C'est Dieu lui-même qui a prononcé la sentence, et le Juge de toute la terre ne rendra-t-il pas justice ? La confession d'Acan fut faite trop tard pour avoir quelque valeur que ce soit. Il vit les armées d'Israël revenir d'Aï, vaincues et découragées, ayant sacrifié trente-six vaillants hommes ; pourtant, il ne s'avança pas pour confesser son péché. Il vit Josué et les anciens d'Israël se prosterner à terre, accablés d'un chagrin trop grand pour être exprimé, la tête couverte de poussière en signe d'humilité. S'il avait alors fait sa confession, il aurait donné une preuve de véritable repentir ; mais il garda le silence.

Il écouta la proclamation selon laquelle un grand crime avait été commis dans le camp d'Israël, et entendit même en décrire la nature avec précision. Mais il n'avait ni l'honneur de Dieu ni le bien d'Israël à cœur, et ses lèvres restèrent scellées. Puis vint l'enquête solennelle et approfondie. Son âme frémissait de terreur en voyant désigner sa tribu, puis sa famille et sa maison ! Mais il ne fit toujours aucune confession, jusqu'à ce que le doigt de Dieu se posât sur lui. ST 5 mai 1881, par. 5

Son audace et sa persistance avaient été si grandes que, même à la fin, Josué craignait qu'il ne clame son innocence, et qu'il ne s'attache ainsi la sympathie de la congrégation pour la conduire à déshonorer Dieu. Il n'aurait pas avoué s'il n'avait pas espéré, en agissant ainsi, éviter les conséquences de son crime. C'est cet espoir qui l'a conduit à faire preuve d'une franchise apparente en reconnaissant sa culpabilité et en relatant les détails de son péché. C'est ainsi que les coupables feront leurs confessions lorsqu'ils se tiendront condamnés et désespérés devant le tribunal de Dieu, lorsque chaque cas aura été décidé pour la vie ou pour la mort. Les confessions faites alors seront trop tardives pour sauver le pécheur. ST 5 mai 1881, par. 6

****

{SSP 4 Q 2025 Les 06} **[Mardi]** **[Des choix fatidiques]**

Au lieu de chercher à rendre Dieu suprême dans l'affection et l'allégeance de ses créatures, Lucifer s'efforçait de gagner leur service et leur hommage pour lui-même. Et convoitant l'honneur que le Père infini avait accordé à Son Fils, ce prince des anges aspirait au pouvoir qui était la prérogative du Christ seul. GC 494.1